

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 15 avril au 18 avril 2024
Ville et pays	Ljubliana, Slovénie
Observateurs	Christel Numon, Principale adjointe, collège Anne Frank, Morières-les-Avignon, coordonnatrice du groupe Anne-Perrine André, Principale adjointe, collège René Cassin, Tarascon Adeline Frantz, Proviseure, lycée professionnel les Ferrages, Saint Chamas Adrien Frère, Directeur, école Jean Macé, Tarascon Cyril Guyader, Professeur de SVT et chargé de mission/formateur DRANE, Lycée Montmajour, Arles Frédéric Pagnon, Professeur de Mathématiques, collège René Cassin Elsa Pelestor-Valette, IEN premier degré, circonscription de Saint Rémy de Provence
Structures visitées	Ministère de la République Slovène de la formation et de l'éducation Etablissements scolaires (école / collège, lycée général et lycée professionnel) Musée de l'informatique Institut français
Personnes rencontrées	Jour 1: - Amandine Dubreuil-Perronet, Institut français - Borut Campelj (adjoint au directeur du numérique éducatif); Un étudiant en sciences sociales employé par le service ; Des employés chargés du développement ; Un inspecteur - Gaja Zordana, directrice du musée de l'Histoire de l'informatique

	<p>Jour 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> - JOŽE Drenovec (Proviseur du Solški center) - Saso Stanojev (Chef du centre d'éducation inter-entrepreneuriale au Solški center) - Matija Čufer : Section multimédia de l'ARNES <p>Jour 3:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alenka Krapež, Proviseure du lycée de Vic - Cédric Klein, professeur de français - Karl Cogard, Directeur de l'Institut français de Slovénie <p>Jour 4:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Verica Senica Pavletic, chef d'établissement - Une Professeure d'anglais
<p>Notes supplémentaires</p>	<p>Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, structures visitées, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...</p> <p>Le programme proposé par Amandine Dubreuil répondait aux attentes que nous avons et il s'est révélé de grande qualité afin de nourrir nos échanges. Tous les accueils ont été le fruit d'une préparation complète et cohérente qui a permis d'aboutir à des échanges constructifs et fluides lors de chaque visite. En effet nous avons pu constater que tous les intervenants s'étaient organisés pour participer individuellement à la présentation de l'établissement de leurs outils et de leurs objectifs. A chaque visite, des élèves ont pris une part active dans l'accueil. Tout a été conforme au programme prévu, il n'y a eu aucun problème technique.</p> <p>J1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service digital du ministère de l'éducation nationale Slovène - Musée de l'histoire de l'informatique <p>J2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée professionnel à Krajn (Solški center) <p>J3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée général Gimnazija Vic à Ljubljana - Institut français, Ljubljana <p>J4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kindergarten, école primaire et collège Svasko Naslje

Etat des lieux et analyse

- **La thématique** : *Quelle place occupe le numérique dans la région observée ? Comment s'articule-t-il dans les pratiques éducatives et dans le parcours des élèves ? A quels défis doit-il faire face ?*
 - Trente pour cents du temps scolaire est dédié au numérique en primaire et le ministère a pour objectif d'augmenter ce pourcentage d'ici la fin du plan numérique national (2021-2027). Le projet numérique est au service du système éducatif dans le but d'équiper et de transformer les pratiques pédagogiques et de mieux faire réussir les élèves (équité, inclusion...). La formation est l'un des piliers de ce plan digital.
 - Le plan numérique comprend six objectifs :
 - Mettre en place une plateforme pour accompagner le numérique éducatif.
 - Accompagner la pédagogie numérique
 - Refondre les programmes d'enseignement
 - Mettre une formation initiale et continue
 - Promouvoir un écosystème pour la formation des enseignants.
 - Etablir des protocoles d'éducation dans des circonstances particulières (Covid)
 - Le numérique n'a pas une place centrale dans l'enseignement, il peut être dispensé comme matière optionnelle. Les compétences du CRCN sont connues mais ne constituent pas un objectif d'apprentissage.
- **Les finalités attribuées** : *Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?*
 - Le ministère de la République Slovène a une politique volontariste dans la formation des enseignants. Il est prévu que 20 000 enseignants soient formés au numérique éducatif d'ici 2027.
 - Le service digital du ministère promeut la mise en place de projets numériques. Pour cela une formation individuelle ou en groupe est proposée sur la base du volontariat. Elle prend la forme d'une formation hybride (40% en distanciel et 60% en présentiel) s'appuyant sur des échanges entre pairs.
 - Cela permet de favoriser l'émergence de communautés apprenantes qui s'adosent sur des échanges et de la collaboration.
 - Une classe innovante est une classe pilote qui s'implique avec un partenaire dans un projet numérique ou un échange collaboratif.
 - Dans un premier temps, leur objectif est de développer et de mettre en œuvre des initiatives pour toutes les écoles, impliquant les élèves, les parents, les enseignants et les chefs d'établissement. Ils proposent une formation axée sur la durabilité numérique et une rénovation des programmes scolaires pour inclure des compétences numériques et informatiques, ainsi que des compétences environnementales.

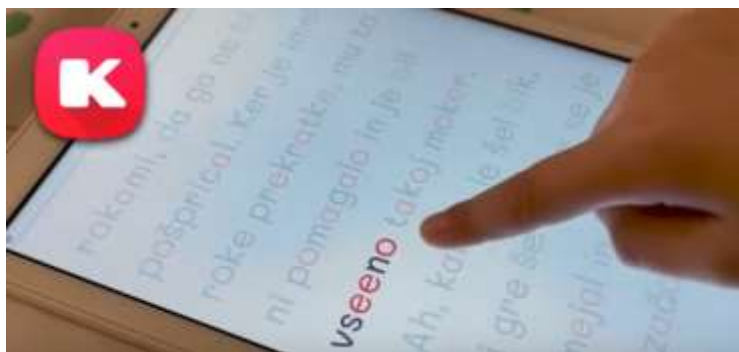
- *Objectifs de formation : 20 000 enseignants (2/3 des enseignants slovènes) en 13 jours (2023 - 2026 ; 17,5 millions d'euros) afin de développer des compétences pédagogiques numériques ; des connaissances de base en informatique ; de développement durable ; d'éducation financière.*
 - Ensuite, ils concentrent leurs efforts sur la recherche et le développement pour ceux qui sont intéressés pour aller plus loin dans l'intégration des technologies numériques dans l'éducation. Cela comprend la création de salles de classe innovantes et le soutien au leadership numérique dans les écoles.
 - *Objectifs : +1 000 classes innovantes, 110 écoles (6 millions d'euros, 2023-2026) afin de développer des compétences numériques (interdisciplinaires, enseignement en équipe et réflexion) et Informatique (et IA) : 16 ou 24 leçons supplémentaires*
 - Enfin, ils se tournent vers l'avenir avec une recherche axée sur les tendances émergentes telles que l'intelligence artificielle générative, l'utilisation des données dans l'éducation et les réalités virtuelles. En collaborant avec des partenaires nationaux et internationaux, ils se positionnent à l'avant-garde de l'évolution de l'éducation numérique.
 - *Objectifs : +5 institutions de recherche partenaires pour travailler sur le sujet : Comment l'IA générative change les enseignants et l'enseignement et l'apprentissage ?*
-
- ***Les établissements visités : comment sont-ils équipés sur le plan numérique : ordinateurs, tablettes, TBI, salles informatiques etc. ? La présence du wifi est-elle assurée ? Quels sont leurs projets d'établissement en matière d'accompagnement des élèves avec le numérique : espace numérique de travail, webradio, etc. ?***
 - ***Ecosystème (l'environnement numérique dont dispose l'enseignant) : existe-t-il un référentiel d'équipement ? Si oui, par qui est-il déterminé ? Si non, y-a-t-il tout de même une homogénéisation ? Qui finance les équipements ? Existence du BYOD (usage d'un équipement informatique personnel dans un contexte professionnel) ? Qui choisit le type d'équipement : les familles, les établissements, les communes ou cela se passe-t-il à une autre échelle ? Connexion : qui assure un accès à internet ?***
 - Le zavod rs za šolstvo est l'institut national pour l'éducation. Il offre de nombreuses formations en ligne et ressources numériques pour l'enseignement des différentes disciplines.
 - Chaque établissement visité est équipé en outils numériques. Chaque classe possède un tableau blanc interactif ou un écran tactile (smartboard). De plus les échanges sont possibles avec des e-classroom constituant des espaces où l'enseignant dépose des ressources à l'attention des élèves sans être un vrai espace numérique de travail pour les élèves.
 - La ville de Ljubljana finance les établissements de manière conséquente, les uns après les autres.
 - Dans le premier degré, les élèves inscrits à l'option informatique ont des cours d'informatique dans une salle dédiée, conçue en amphithéâtre inversé afin que l'enseignant perçoive tous les écrans des élèves.
 - Les élèves du second degré peuvent utiliser leur téléphone mobile à des fins pédagogiques, pour répondre à des questions soumises par les professeurs (scan de QR code), sinon les élèves sont invités à laisser leur téléphone dans leur cartable. Dès la fin de l'activité, lors du cours, l'enseignant s'assure que les élèves remettent immédiatement le téléphone dans le sac.
 - Concernant le Solski center à Kranj, les financements proviennent de l'Etat et d'entreprises privées.

- Il est entièrement équipé d'outils numériques. Si nous n'avons pas vu de tablettes, de nombreux outils très performants ont été observés :
- Découpeuses laser
- Imprimantes 3 D
- Tout type de machines à commandes numériques
- Ordinateurs
- Cameras
- Fablab
- Les élèves sont amenés à manipuler ces machines et les programment de manière informatique ou par des commandes numériques.
- Il y avait une chaîne TV de l'établissement et une salle de captation, de montage entièrement gérée par les élèves.
- La solution ARNES est à la fois un connecteur numérique de plusieurs services et institutions de la recherche, de la culture et de l'éducation, et une infrastructure support du réseau.
- ARNES s'adosse à SAFE.si comme plateforme de prévention auprès des usagers (élèves, parents, professeurs, éducateurs) pour une utilisation raisonnée du numérique. Slovenian Education Network (SIO) constitue un HUB. Des conférences sont proposées à l'attention des familles, des enfants et des enseignants.
- Ce SIO est composé d'un volet prévention, d'un soutien pédagogique et d'un site support.

- ***Les enseignants : Quel est leur statut ? Quelles sont leurs compétences numériques initiales ? Attendues ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ? Quels accompagnements sont mis en place ? Quelles sont leurs obligations de service ? Sur quels outils et ressources numériques peuvent-ils s'appuyer ? Quel est l'écosystème dans lequel évolue l'enseignant ? Comment sont-ils accompagnés sur cette thématique ? Le numérique est-il abordé de façon interdisciplinaire et/ou principalement par un/e enseignant/e ? Existe-t-il l'équivalent d'un/e enseignant/e référent pour les usages numériques dans chaque établissement ?***
- ***Le numérique est-il un enjeu éducatif pour les enseignants ? Est-il mobilisé pour améliorer les apprentissages et si oui, comment ?***
- ***Quels sont les attendus vis-à-vis des élèves ? Objectifs d'apprentissage ? Référentiels de compétences ... ?***
- ***L'organisation des apprentissages permet-elle d'atteindre ces objectifs ?***
- Le temps de travail des enseignants s'élève à 20-22h par semaine. Il y a deux mois de vacances l'été et une semaine en automne, une en fin d'année, une en hiver et une au printemps. Ils peuvent effectuer le remplacement d'un collègue absent qui leur envoie les leçons à proposer aux élèves. Ce temps est payé ou récupéré en fin d'année scolaire, ou permet de partir en vacances plus tôt dans certains établissements (semaine administrative pour les enseignants en juin).

- Les enseignants commencent la classe à 7h30 et terminent à 14h30, cinq jours par semaine.
- Ils sont recrutés par le chef d'établissement (Direktor).
- Le chef d'établissement est élu par les enseignants de l'établissement dans lequel il exerce. Il est professeur et continue à exercer s'il le souhaite. Les personnels de direction rencontrés préfèrent continuer à enseigner leur discipline (entre 3h et 5h par semaine) afin de conserver une crédibilité pédagogique aux yeux de leurs collègues ("lead").
- Il n'y a pas de référents numériques, en revanche certains professeurs chargés de l'enseignement de l'informatique assurent auprès de leur collègues le rôle de personnel ressource pour le numérique.
- La direction a toute latitude pour choisir le matériel mis à disposition dans les salles de classes et en assurer la maintenance pour cela une personne est recrutée.
- **Formation des enseignants**
- Les enseignants ont poursuivi des études comprenant une option d'enseignement les deux dernières années de leur cursus. A l'issue de cette formation initiale, il n'y a plus de formation continue obligatoire.
- La formation continue des enseignants est assurée par le Zavod RS za šolstvo, institut d'Etat, en présentiel ou à distance. Elle n'est pas obligatoire une fois que l'on a son diplôme d'enseignant. Néanmoins, si un enseignant suit une formation, il gagne des crédits qui facilitent son évolution de carrière et a des conséquences sur sa rémunération.
- La formation au numérique éducatif est proposée, les enseignants reçoivent cinq jours de formation par an afin de les motiver, de faire évoluer l'enseignement et améliorer les résultats des élèves. Ils s'appuient sur les différentes enquêtes internationales (PIRLS, PISA) comme indicateurs d'évaluation. Les responsables de la formation ont créé des "groupes de développement professionnel digital" qui suivent des programmes de formation similaires, échangent à distance et se forment au sein de la classe. Certaines classes ont des projets innovants (partages de cours...). Le ministère a créé des "digital school awards", auto-certifications des enseignants.
- **Formation des élèves**
- Concernant l'enseignement des compétences numériques (utilisation d'un ordinateur, de la souris, d'un clavier, ouvrir un document, l'enregistrer...), il est optionnel à l'école primaire. Il est assuré par un professeur en informatique.
- En revanche, une partie des programmes d'enseignement est dédiée aux "soft skills" numériques (utilisation raisonnée des écrans, usage éthique des réseaux, etc). Le Digicomp européen est connu. PIX est connu du service digital ministériel mais n'est pas déployé auprès des établissements. Aucune démarche d'évaluation des acquis numériques n'est proposée.
- Les outils informatiques sont considérés comme un moyen de répondre aux besoins particuliers de certains élèves sans que cela ne soit généralisé auprès de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Cependant le ministère développe une application dédiée au soutien de l'apprentissage de la lecture. Elle est implantée dans toutes les écoles primaires et les enseignants peuvent se former à son utilisation sur la base du volontariat. C'est un outil complémentaire pour renforcer l'apprentissage de la

lecture. Cela s'appelle "KOBi App". Le but annoncé est de satisfaire tous les jeunes lecteurs. Elle fonctionne sous android. Elle comporte une bibliothèque de livres numérisés. Lorsque l'élève met son doigt sous le mot, celui-ci passe en gras et certains graphèmes apparaissent en couleur. Il y a également la possibilité d'espacer les mots pour un meilleur empan visuel, d'agrandir les interlignes, etc. Elle est adaptée aux enfants dyslexiques. L'avantage est que l'enseignant peut récupérer le temps mis par un élève pour lire le texte, ce qui peut servir la différenciation pédagogique (test de fluence).



- **L'évaluation des établissements**

- L'inspection des établissements scolaires en Slovénie vise à garantir le respect des normes éducatives, à promouvoir l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi qu'à identifier les domaines où des changements ou des améliorations sont nécessaires.
- Les résultats des inspections sont utilisés pour fournir des recommandations aux établissements afin d'améliorer les pratiques éducatives et garantir la qualité de l'enseignement.
- Les enseignants ne sont pas inspectés en classe sauf si lors de l'inspection de l'établissement, il apparaît que ces enseignants dysfonctionnent ou si des plaintes sont reçues par l'inspection à leur rencontre. Dans ce cas, des experts du Zavod RS za solstvo (institut national pour l'éducation) se déplacent pour inspecter l'enseignant. Si l'enseignant ne donne pas satisfaction, le chef d'établissement ne reconduit pas son contrat l'année d'après.

- ***Les élèves : Quels temps sont alloués à l'acquisition de compétences numériques tout au long de leur scolarité ? Sont-ils formés et accompagnés à la citoyenneté numérique (éducation aux médias et à l'information), à la maîtrise de l'information et des données, à l'élaboration de contenus numériques, aux métiers du numérique et/ou à d'autres compétences ? Sont-ils évalués sur leurs compétences digitales ? Si oui, lesquelles et comment ? Y-a-t-il des effets visibles ?***
 - L'ARNES dispense de la formation à destination des élèves afin de développer leurs "soft skills" comme un usage raisonné d'internet, des réseaux sociaux, des écrans...
 - De manière optionnelle, l'école primaire (dès les 6-7 ans) enseigne des "hard skills" comme l'utilisation du matériel informatique, la programmation, etc. Les enseignants ont une double spécialisation (mathématiques / informatique par exemple)
 - En voie professionnelle, l'utilisation du numérique est intégrée dans les apprentissages.
- ***Les intervenants externes (associations et autres) /les partenaires éducatifs comme la DRANE : Quel est leur rôle et leur statut ? Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ? Quel apport pour les élèves ? Existe-t-il une structure comme la DRANE qui accompagne les enseignants sur le plan pédagogique ? Si oui, à quelle échelle ? Organisation (structuration, réseaux...)? Gouvernance ?***
 - Le ministère de l'Éducation Nationale Slovène dispose d'un service numérique d'éducation digitale qui met en œuvre le plan d'actions présenté ci-dessus. Un des objectifs principaux est pour le ministère de développer et impulser une éducation au numérique raisonnée pour tous (élèves, parents, professeurs). Il s'agit d'un service numérique qui a une communication descendante vis à vis des établissements et des professeurs.
 - Le gouvernement finance une partie du numérique (réseau Hub, application développée comme Skobi...) mais la ville de Ljubljana a également équipé en Smart Board toutes les salles de l'établissement visité qui regroupait des élèves de 6 à 15 ans. Les établissements ont une autonomie financière très importante qui leur permet d'acheter le matériel nécessaire, les établissements professionnels peuvent récupérer du matériel privé offert par des entreprises avec lesquelles ils sont en partenariat.
 - Il n'y a pas de structure équivalente à la DRANE. Les enseignants les plus initiés (souvent les plus jeunes) peuvent former leurs pairs aux nouvelles technologies. La participation au plan de formation est sur la base du volontariat.
 - Les établissements de Ljubljana profitent des compétences du musée numérique pour mettre en place des temps de formation à destination des scolaires et des parents. Des expositions sont mises en place régulièrement à destination des établissements scolaires.
- ***Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?***
 - ***Le numérique au service des apprentissages***
 - ***Le numérique comme finalité d'apprentissage (compétences numériques)***

- Le numérique est vu comme un complément aux apprentissages, un point d'appui, mais, si un plan d'action existe au niveau national, il est encore très dépendant des personnels de direction et du projet d'établissement. Pix n'est pas connu par les équipes enseignantes ou dirigeantes.

• **Réflexion sur les observations**

- ***En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?***
- **En matière d'équipement, de formation, d'organisation du travail (équipe...), de relations avec les parents, de ressources (homogénéisation des ressources, environnement numérique, suivi de vie scolaire, communication, travail collaboratif...), de gestion des DCP**
- En matière d'équipement - la grande autonomie financière des établissements leur permet l'achat de matériel performant en masse. L'équipement des classes est à la pointe de la technologie.
- En matière de formation : voir ci-dessus
- En matière d'organisation du travail (équipe) : la grande autonomie d'organisation du temps de travail, permet de libérer du temps pour les enseignants avant leurs cours qui leur permet d'avoir un temps de travail collaboratif. Les établissements ont par pôle d'enseignement des salles de travail pour l'équipe de la discipline qui leur permettent de travailler ensemble. Les enseignants peuvent également monter des projets en co-enseignements multi disciplinaires pour traiter d'une thématique commune.
- En matière de relations avec les parents : Un temps hebdomadaire est prévu toutes les semaines (en même temps pour tous les enseignants) pendant lequel les parents peuvent venir échanger sur leurs enfants en cas de problème de comportement. Et trois fois par an un temps de réunion est prévu. En fin d'année, les parents assistent au spectacle de fin d'année (pour les 06-15 ans). Les parents sont globalement très présents dans l'éducation de leurs enfants car un système de classement à points existe et permet à l'élève de pouvoir prétendre aller dans un lycée prestigieux. Les parents ont un pouvoir important sur le chef d'établissement par leur intervention en conseil d'administration. Le chef d'établissement est élu par les enseignants sur un programme qu'il présente pour une période de cinq ans renouvelables à l'infini.
- En matière de ressources (voir ci-dessus)
- ***Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives ?***
- Le numérique peut être un moyen d'accroître l'intérêt des élèves pour les faire entrer dans les apprentissages. Il favorise et dynamise la mise à la tâche. Il leur permet de plus de se familiariser à leur environnement numérique avec lequel ils devront évoluer que ce soit dans le cadre personnel ou dans le cadre de leur futur projet professionnel. Tout système éducatif quel qu'il soit ne peut se permettre l'économie de cet aspect. En permettant l'accès à la formation numérique, le système éducatif permet de former les élèves aux futurs métiers de demain et à leurs évolutions.

- **Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ? Sur les pratiques personnelles et professionnelles des enseignants ?**
- Pour l’instant, le modèle éducatif Slovène reste ancré sur des pratiques pédagogiques traditionnelles car la Slovénie reste un pays de deux millions d’habitants avec des valeurs humaines, une éducation à la bienveillance et au respect qui leur évitent les problèmes liés aux réseaux sociaux.
- Les enseignants ont toute latitude pour se saisir ou pas des pratiques numériques. Ceux que nous avons rencontrés estiment être formés pendant leur temps d’étude ou s’auto-forment en ligne/réseau d’échanges et donc ne ressentent pas un réel besoin en formation continue.

• **Analyse des points communs et des différences observées en termes de forces et de faiblesses**

	• Forces	• Points de vigilance/ faiblesses
• Points communs	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience de l’accompagnement nécessaire au changement sociétal dans lequel le numérique tient une place importante • Nécessité de favoriser une utilisation intelligente des outils numériques pour améliorer les apprentissages • Prise d’appui sur le numérique pour favoriser l’inclusion • Grande autonomie des établissements en terme de recrutement des personnels, de gestion des budgets, et de priorités fixées dans chaque projet d’établissement. • Le climat scolaire des établissements semble serein. Il y a une réelle volonté de placer les élèves au centre du système. Ainsi, ils sont très vite placés en autonomie et en responsabilisation qui induisent une confiance en soi plus importante qu’en France. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune possibilité de formation par l’Etat dans le cadre numérique • Elitisme des lycées, intrusion des parents • Le fait que les chefs d’établissement soient élus par les professeurs les place forcément en délicatesse vis-à-vis de ce personnel
• Différences	<ul style="list-style-type: none"> • Un organisme dédié à la formation au numérique (ARNES), notamment en ce qui concerne les “dangers” de l’utilisation du numérique (temps d’écran) et les écueils à éviter (réseaux sociaux, fake news). • Les élèves apprennent à lire en 2nde année d’école primaire (“on leur laisse le temps”) 	<ul style="list-style-type: none"> • L’école primaire et le collège sont dans le même établissement • Pas de corps d’inspection pédagogique : les inspecteurs évaluent seulement le fonctionnement de l’établissement • En lycée professionnel 50% des entrants sont réorientés en cours

	<ul style="list-style-type: none">• On trouve normal que chacun n'acquière pas les compétences au même moment (respect du rythme des enfants)• Autonomie importante des établissements (lycée professionnel visité avec un budget de fonctionnement annuel de plus de 10 millions d'euros)• Volonté que les enfants se sentent comme chez eux : port de chaussons (enfants et adultes de la plus petite classe à la plus grande), fruits à disposition dès l'accueil fait par les élèves, point boissons et ergonomie de l'établissement prévue pour le bien-être de tous• La confiance et le respect induisent l'absence de service de vie scolaire• Matériel numérique à la pointe de la technologie	<p>d'année vers un cycle plus court (culture de l'excellence, défaut d'orientation ?)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les parents mettent une pression importante à leurs enfants pour réussir leur scolarité et être orientés vers un établissement prestigieux.• Les parents peuvent également être très intrusifs dans la pédagogie des enseignants et remettre en question une note qui pourrait gâcher les perspectives de scolarité de leurs enfants.
--	--	--

● Perspectives

● ***Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité***

- Regard IEN : pas d'alter ego pédagogique. Les professeurs une fois validés dans leur fonction ne sont pas évalués par un inspecteur pédagogique. Ils peuvent être formés, sur la base du volontariat par le zavod rs za šolstvo. S'ils sont défaillants, une enquête est diligentée par l'inspection qui dépêche les experts pédagogiques et didactiques du zavod rs za šolstvo. Ils peuvent être licenciés. Les inspecteurs slovènes ont un rôle d'évaluateur de l'établissement, contrôleurs de l'application de la loi et ne sont pas appréciés par le corps enseignant ni par les chefs d'établissement qui considère qu'ils sont très peu en prise avec le terrain
- L'IEN français peut s'inspirer de la politique volontariste du système slovène en ce qui concerne la formation des enseignants, des élèves et des parents sur la prévention de l'utilisation des écrans et au bon usage de ceux-ci.
- Un autre aspect est inspirant : les chefs d'établissement continuent à enseigner le nombre d'heures qu'ils souhaitent afin d'asseoir leur leadership pédagogique. Il faut inciter les directeurs complètement déchargés à ce modèle de manière aussi à venir en soutien à leurs collègues.
- Regard Personnels de direction : Grande autonomie d'actions (recrutement, budget, un public en lycée choisit grâce à un classement des élèves). Aucune mobilité, les chefs d'établissement sont nommés dans l'établissement dans lequel ils ont enseigné et y font toute leur carrière de personnel de direction. Responsable pédagogique, il laisse beaucoup d'autonomie aux enseignants (confiance) et facilite les relations avec des partenaires extérieurs (atelier 42 par exemple : tiers lieu professionnel favorisant l'échange professionnel avec une mise en avant du bien-être). Equipement de smartboard dans les bureaux.
- Regard professeur : pas de remise en cause de sa pédagogie. Grande liberté d'actions. Travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire. Temps et lieu de concertation prévus dans les emplois du temps. Travail sur 22h par semaine mais avec des journées qui terminent à 15h00 maximum. Système de remplacement entre professeurs différents de la France, les professeurs peuvent être prévenus à la dernière minute. Les heures remplacées sont depuis peu payées mais peuvent être aussi rattrapées sur la semaine pédagogique qui a lieu en fin d'année scolaire (fin juin). Pas de plan de Formation personnel ou d'établissement. Possibilité d'accéder à des séminaires en ligne. Matériel informatique très performant.

● ***Compétences acquises ou renforcées***

- Personnels de direction : possibilité d'envisager un management moins normatif, moins descendant et plus innovant.
- Professeur : Découverte de nouvelles pratiques pédagogiques. Volonté d'aller se former à l'étranger. (Premières réflexions sur la mise en place d'un erasmus K2 en inter degrés et réseau prioritaire)

- Directeur d'école : bien-être à l'école, utilisation du bâti comme support d'affichage culturel et scientifique, développement de la pratique de l'anglais liée à l'enseignement d'un domaine
- IEN : déploiement des écoles bilingues sur la circonscription (les Slovènes parlent très bien anglais, dès le collège et l'apprennent très tôt) ; recherche de partenaires ou élaboration de formation à destination des élèves pour la prévention et un usage intelligent des écrans ; approfondissement de la formation des enseignants sur l'utilisation d'applications améliorant l'enseignement et renforçant les apprentissages des élèves (quizzinière, GraphoGame, Anagraph, Anki, etc).
- ***Elaboration d'un projet ou d'un partenariat avec un établissement du pays visité***
- ***(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)***
- Possibilité d'un échange à la fin des travaux de l'établissement Os Savsko Naselje et le collège Cassin (K1 et K2 à mettre en place)
- Lycée VIC de Ljubliana avec le LPO Montmajour d'Arles (accord à obtenir entre les deux personnels de direction) Prise de contact entre le référent Drane du groupe et un enseignant du lycée pour échanges d'outils
- Recherche d'un lycée professionnel et de contact pour un échange futur (PFMP) avec le LP Les Ferrages